BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 381

31 – HAUTE-GARONNE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE TOULOUSE

Ventes et cessions

808 522 130 RCS Toulouse.
UIF CAT..
Forme : Société par actions simplifiée.
Capital : 20000.00 EUR.
Adresse : 5, rue de la Production, 31320 Castanet-Tolosan.
Précédent propriétaire : 808 522 130 RCS Toulouse. **UIF CAT..**
Oppositions : Article L.236-15 du code de commerce.
Commentaires : Avis au Bodacc relatif au projet commun de fusion nationale. Société absorbante : UIF FRANCE Forme : Société par actions simplifiée Adresse du siège : zone Artisanale Ou Zone d'Activite les Sapins 76110 Breaute Capital : 80000.00 EUR Numéro unique d'identification : 350352233 Lieu d'immatriculation : Le Havre. Société absorbee : UiF Cat. Forme : Société par actions simplifiée Adresse du siège : 5 rue de la Production 31320 Castanet-Tolosan Capital : 20000.00 EUR Numéro unique d'identification : 808522130 Lieu d'immatriculation : Toulouse. Evaluation de l'actif et du passif dont la transmission à la société absorbante est prévue : actif de 7410841.00 EUR - passif de 11494657.00 EUR. Rapport d'échange des droits sociaux : La fusion est soumise au régime simplifié prévu par l'article L. 236-11 du Code de commerce, la société UNIFER2025 détenant l'intégralité du capital et des droits de vote des sociétés participantes. En conséquence, aucun rapport d'échange de titres n'est établi et aucune augmentation de capital de la société absorbante n'est prévue. Le montant prévisionnel de la prime de fusion s'élève à 4 507 367 € son montant définitif étant arrêté à la date de réalisation de la fusion. La fusion prendra effet rétroactivement, sur les plans comptable et fiscal, au 1er janvier 2026, sous réserve de sa réalisation définitive. Date du projet commun de fusion : 30.09.2026. Date et lieu du dépôt du projet au RCS au titre de chaque société participante : Pour la société UIF FRANCE : 01.10.2026 (au greffe du tribunal de commerce de Le Havre). Pour la société UiF Cat. : 01.10.2026 (au greffe du tribunal de commerce de Toulouse)..